



A.L.A.T EST-AQUITAINE

Le Président, Claude MAITROT

Chers amis,

Je vous adresse, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel tous mes meilleurs vœux pour 2020. Tous unis dans le souvenir de nos anciens nous vous souhaitons une excellente année, empreinte de convivialité et de sérénité. Et c'est toujours avec autant de plaisir que nous nous retrouverons lors des manifestations que notre amicale organise. Nous devons donc poursuivre nos efforts pour convaincre nos camarades retraités de nous rejoindre, tout simplement pour plus d'amitié et de solidarité. Formulons le souhait que notre amicale progresse encore au cours de l'année à venir.

En 2020 nous poursuivrons nos activités :

- le 11 janvier 2020 : la galette des rois à partir de 16 heures au Liana à Lescar.
- Sortie de printemps (2^e semaine de juin 2020).
- Assemblée Générale : P1 le 26/03/2020, P2 le 02/04/2020, P3 le 09/04/2020.
- Courant octobre 2020 : la traditionnelle soirée dansante.
- début **décembre** la cérémonie du souvenir au monument aux morts du GH2, du GALDIV 11 et du 5^eRHC.

Bien amicalement à tous.

.....

BULLETIN DE PARTICIPATION A LA GALETTE DES ROIS

La galette des rois aura lieu le **samedi 11 janvier 2020 à partir de 16 heures** au Liana à Lescar. (Galette, boissons chaudes, champagne, vin blanc, cidre)

NOM et Prénom:

Je participerai **OUI** **NON** (rayer la mention inutile)Participation **10 €** X.....personnesSoit un **chèque total** deEuros

Je serai accompagné deenfants (gratuit)

Libellé à l'ordre de l'AAALAT EST AQUITAINE

Réponses à adresser avant le 6 janvier 2020 à :

PECOT Alain 3 lotissement Lous Baradats 64230 SAUVAGNON ou pecot64@orange.fr
ou 05 59 33 79 77 (si absent laisser message sur le répondeur).

IMPORTANT

Prière de nous informer en cas de changement : vos adresses courriel, postale et N° de téléphone fixe et portable afin de mettre à jour nos documents.

N'oubliez pas de vous mettre à jour de votre cotisation : 28€ (dont 2€ réservés à l'entraide ALAT) ou 14€ (dont 1€ réservé à l'entraide ALAT) pour les veuves et les doubles cotisants.